

indiquent que de nouveaux sommets ont été atteints. Sans doute, les prix se stabiliseront-ils lorsque la principale saison de production s'ouvrira cette année, mais les perspectives pour 1959 sont néanmoins très prometteuses.

L'an dernier, j'ai passé en revue devant vous les diverses attributions du ministère des Pêcheries et de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada; je vous ai également fourni des détails sur les travaux qu'accomplissent les divers services de mon ministère. Par conséquent il n'est peut-être pas nécessaire de revenir là-dessus cette année; toutefois, je me permettrai de vous signaler quelques faits saillants de l'an dernier.

Le principal élément d'intérêt a été le lancement, l'automne dernier, de notre nouveau navire de recherches, l'*A. T. Cameron*. Ce magnifique bateau est maintenant en service au large de Saint-Jean, à Terre-Neuve, et de St. Andrews, au Nouveau-Brunswick. Nos chercheurs se disent très satisfaits de son efficacité et nous avons pu, grâce à lui, mettre en oeuvre un programme élargi de recherches en haute mer.

L'année dernière, plusieurs membres du Comité ainsi que moi-même avons manifesté quelque inquiétude au sujet de la qualité du poisson. En septembre j'ai pu annoncer que mon ministère serait bientôt en mesure d'offrir, à une échelle nationale, un service d'inspection du poisson frais et congelé de même que des usines de conditionnement. A compter du 1<sup>er</sup> avril, ce service d'inspection sera à la disposition des intéressés qui voudront bien en faire la demande. Toutefois, pour que cette inspection soit entreprise, il faudra que l'usine requérante satisfasse à des exigences bien déterminées relativement à la construction, à l'hygiène, au fonctionnement et au matériel. Lorsque l'établissement en cause aura été déclaré satisfaisant par le ministère, eu égard aux normes établies, les divers produits du poisson seront alors admissibles à l'inspection. Les produits du poisson congelé ainsi inspectés porteront la mention "Inspection officielle — Canada". Quant aux produits du poisson frais, ils pourront être marqués "Conditionné sous le contrôle du gouvernement". Le ministère et l'industrie de la pêche sont persuadés que le consommateur accueillera favorablement cette initiative visant à mettre en disponibilité dans les établissements de détail des produits du poisson frais et congelé qui auront été préparés suivant des exigences sanitaires rigoureuses et qui comporteront tous les éléments de haute qualité que réclament le consommateur.

Un certain nombre de travaux ont également été entrepris par notre service d'expansion industrielle. L'un des plus intéressants a consisté en des essais effectués à l'aide d'agrès de pêche électriques sur la côte de l'Atlantique. Malheureusement la mauvaise température qui a sévi durant la saison de la pêche au hareng a limité notre activité à cet égard, mais on a néanmoins recueilli suffisamment de données pour établir qu'il y a là de véritables possibilités et pour justifier la poursuite de ces travaux au cours de la présente année.

L'an dernier le travail de notre service de boëtte à Terre-Neuve a été examiné à fond. A cette occasion j'ai signalé certaines améliorations apportées, dont la création de quatre établissements expérimentaux de conservation, l'achat de deux camions frigorifiques et l'expansion de nos facilités à Bonavista et Long-Harbour. L'année 1958 s'est révélée non seulement pauvre au point de vue des prises de morue, mais les pêcheurs n'ont presque pas été capables non plus d'obtenir de calmar, et ce pour la deuxième année consécutive. Des approvisionnements de hareng et de maquereau ont été fournis à la Nouvelle-Écosse et, par la suite, du calmar a été importée de Norvège tant par l'industrie privée que par notre propre service de boëtte. L'automne dernier, la pêche au hareng a été un échec dans la baie des Îles, en sorte que nous n'avons pu regarnir nos entrepôts dans la mesure prévue. Il nous reste encore en stock un peu de calmar et de hareng, mais nous essayons d'obtenir des quantités additionnelles d'appâts de cette nature des provinces Maritimes, afin d'avoir des approvisionnements suffisants pour attendre l'apparition du hareng ce printemps au large de Terre-Neuve. Les quatre établisse-